



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale

Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).



Nom & Prénom: M. ABDOUL-HABIB ALAWI

Adresse : DJIBOUTI

Nom Commercial: «QUINCAILLERIE NOUVELLE»

Date & Heure de la modification: 19/03/2020 à 10H37

N° d'immatriculation au registre analytique : 6645/A

Nature de la modification : ACTE COMPLEMENTAIRE

Objet de la modification : INSCRIPTION D'UN JUGEMENT PORTANT SUR UNE SUCCESSION

Suite au jugement du tribunal du statut personnel de première instance n° 88/2020 en date du 11/03/2020, le Tribunal a décidé notamment de désigner :

- **M. SAMIR ABDOULHABIB ALAWI**, responsable de la gestion des biens du défunt **M. ABDOULHABIB ALAWI SHAMSAN**, représentant ainsi l'ensemble de la succession pour les représenter en leur nom et à leur places concernant la vente et l'achat en république de Djibouti.

Dénomination sociale: « L'INCANDESCENCE » SARL

Siège social : DJIBOUTI

Représentant : Me DJIHAD SAID ALI

Adresse : AVENUE FRANCHET D'ESPEREY, BP: 1644 - DJIBOUTI

Date & Heure de la modification: 19/03/2020 à 08H58

N° d'immatriculation au registre analytique : 12972/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORT EN NATURE

Le capital social est fixé à la somme de 100.000 FDJ (cent mille francs Djibouti) divisé en 40 parts de 2.500 FDJ (deux mille cinq cents francs Djibouti) chacune, entièrement libérées, souscrite en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux en proportion de leur apports respectifs, à savoir :

- **Monsieur RADWAN MOHAMED40 part soit 100.000 FDJ**

➤ Suite à l'acte de traite d'apport de bien et du rapport du commissaire aux apports de la société « **L'INCANDESCENCE** » SARL, établi et authentifié par **Me DJIHAD SAID ALI**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPORT EN NATURE**

- L'associé unique **Monsieur RADWAN MOHAMED** apporte, sous les garanties ordinaires et de droit, à la société « **L'INCANDESCENCE** » SARL un ensemble de biens mobiliers. Ces biens ont fait l'objet d'une évaluation par le commissaire aux apports **Monsieur FELIX EMOK N'DOLO**, dans un rapport qui estime ces biens à **26.393.400 FDJ**.
- En contrepartie de ces apports, Il est attribué à **Monsieur RADWAN MOHAMED 10 556** nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 2500 FDJ chacune, entièrement libérées.
- L'associé unique décide suite à ces apports d'augmenter le capital social de la société de la somme de 26.390.000 FDJ (vingt –six millions trois cent quatre –vingt-dix mille francs Djibouti), pour le porté de 100.000 FDJ (cent mille francs Djibouti) à 26.490.000 FDJ (vingt –six millions quatre cent quatre –vingt-dix mille francs Djibouti).
 - **Conséquences sur la répartition des apports et du capital (article six et sept nouveaux) :**
- **Monsieur RADWAN MOHAMED10 596 parts soit 26.490.000 FDJ**



OFFICE DJIBOUTIEN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Rue Mohamed Dileita, Plateau de Serpent, Commune de Ras-Dika, Djibouti.

BP: 2017 Tel: 00 253 21 35 60 11 Fax: 00253 35 60 E-mail: odpic@intnet.dj Site web: www.odpic.net

